



STT CEMTL CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs
du CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal

Juillet 2018

INFO BUREAU CATÉGORIE 3

Service des activités de remplacement : Et si on communiquait ?

Le 1^{er} juin 2018, nous étions présents afin de rencontrer le personnel administratif du Service des activités de remplacement. Rappelons-nous que l'ensemble du personnel de ce service ont été les premiers touchés par la loi 10. À l'époque, le manque de support dans l'intégration lors de ce grand déménagement a eu pour effet une vague d'arrêt de travail importante. Encore aujourd'hui, le personnel nouvellement embauché est souvent laissé à lui-même dans un environnement constamment en changement. Bienvenue aux débrouillards!

Autre point majeur : la communication hiérarchique et le manque de cohésion dans le service entre les équipes de travail nuisent à la fluidité de l'information et à l'harmonisation des pratiques. Ajoutons qu'aucune salle de repos commune n'est mise à leur disposition. Rien pour améliorer la communication.

Toujours dans le même ordre d'idée, un fossé semble toujours existant entre les différents services de la Direction des ressources humaines (entre autres avec la dotation, la rémunération/conditions d'exercice et le bureau de santé et sécurité au travail.) Les mises à jour des dossiers d'assurance salaire, de santé-sécurité, de départ à la retraite, de maternité et des nouvelles embauches se rendent difficilement aux responsables de la confection des horaires. Résultat : un employé non remplacé, une équipe de travail amputée et surtout toujours les mêmes coupables... le personnel des activités de remplacement.

Nous souhaitons vivement que des mesures soient prises rapidement par les gestionnaires de ces services afin d'améliorer les communications autant à l'intérieur de leur service respectif que de rétablir une saine collaboration interservices.

Formation session d'automne : C'est le moment de s'inscrire!

Nous tenons à vous rappeler que les cours de bureautique ainsi que les cours de perfectionnement en français sont présentement disponibles sur l'Intranet à l'onglet "**Ressources humaines / Formation et gestion des talents / Demandes d'inscription aux formations**".

Nous vous encourageons fortement à profiter de ces formations. **Les places sont limitées et il est donc important de vous inscrire rapidement afin d'en bénéficier.**

Le Service de formation et de gestion des talents nous a également déposé la planification des budgets de formation pour l'année 2018-2019. D'ailleurs, le syndicat amorcera cet automne une consultation afin de connaître vos besoins de formation dans le cadre de vos fonctions et de vos réalités.



STT CEMTL CSN

Syndicat des travailleuses et travailleurs
du CIUSSS de l'Est de l'Île de Montréal

Juillet 2018

Comité d'exigences aux postes : Les travaux se poursuivent avec l'employeur

Nos rencontres avec le Service de la dotation se sont poursuivies les 22 mai et 26 juin 2018. Nous avons déposé le bilan des travaux et recommandations du comité national paritaire visant les exigences requises et l'accès aux postes du CPNSSS¹ et de la FSSS-CSN. Dans le cadre de nos travaux, nous nous appuyerons sur ces recommandations. L'objectif étant d'obtenir, entre autres, une plus grande uniformité dans les exigences aux postes pour un même titre d'emploi. Le Service de dotation nous a déposé à cet effet, les descriptions de tâches des AA1 à AA4, secteur administration et secrétariat, de la secrétaire médicale et de l'adjointe à la direction. Il ne reste qu'à obtenir la charte des tests exigés lors des affichages de postes. Notre comité d'exigences aux postes catégorie 3 est présentement à l'étude et à l'analyse de ces travaux. Nous traiterons des autres titres d'emploi ultérieurement.

Nous avons également demandé à l'employeur à ce que l'ensemble des postes vacants et des surcroûts de travail (de plus de six mois) soient affichés dès septembre prochain et ce, dans leur installation respective.

Lors de nos dernières rencontres avec l'employeur, nous avons déposé différents dossiers où le non-respect des exigences lors d'une nomination avait été démontré et/ou les tests de connaissance ciblaient un candidat particulier. Nous serons d'une grande vigilance face à ces types d'injustices et demanderons votre appui dans le cas où vous auriez pu être lésés dans le processus d'octroi.

En terminant, nous vous encourageons à mettre vos dossiers académiques à jour avec le Service de dotation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et beaucoup de repos !

Caroline Tisseur
Vice-présidente Catégorie 3
STT CEMTL CSN
514-252-3400 poste 3249

Votre comité d'exigences aux postes catégorie 3

Caroline Tisseur, Coordination, Vice-présidente Catégorie 3
Lamara Benmechedal, Technicien en informatique, HMR
Tamara Espera, AA1, Activités de remplacement, SLSM
Audrey Martel, AA3, Services généraux, PDI
Catherine Ponceblanc, AA2, Gestion financière, IUSMM
Marie-France LeBreux, Technicienne en administration, IUSMM
Ilham Mtiri, Secrétaire médicale, HSC en intérim à Nadira El Amoudi, AA3, Service des urgences, HSC
Chantal Laurin, Conseillère FSSS

¹ Comité patronal de négociation de la santé et des services sociaux
5689 boul. Rosemont, sous-sol, Aile C, bureau 309 et 317,
Montréal, QC, H1T 2H1